



ÉCOLE AUGUSTIN NORBERT
MORIN

Info-Parents

École Augustin-Norbert-Morin

FÉVRIER 2022

Centre
de services scolaire
des Laurentides
Québec





Mot de la direction

****SEMAINE DE RECONNAISSANCE DU PERSONNEL****

Cette semaine, nous soulignons le magnifique travail de l'ensemble du personnel de notre école. Merci de souligner votre appréciation en leur partageant votre reconnaissance pour tout ce qu'ils font pour vos enfants. Vous pouvez leur écrire un petit mot, une douce pensée, une qualité que votre enfant vous a exprimé à leur égard...

ILS PERMETTENT À VOS JEUNES DE S'ÉPANOUIR ET LE FONT AVEC PASSION!!!



Dates importantes

17 février

Rencontres de parents
en soirée

28 fév. au 5 mars

Semaine de relâche

Lundi 7 mars

Journée de classe
(journée pédagogique
flottante perdue suite à
la fermeture du 17 janv.)

Mois de mars

Choix de cours pour
2022-2023



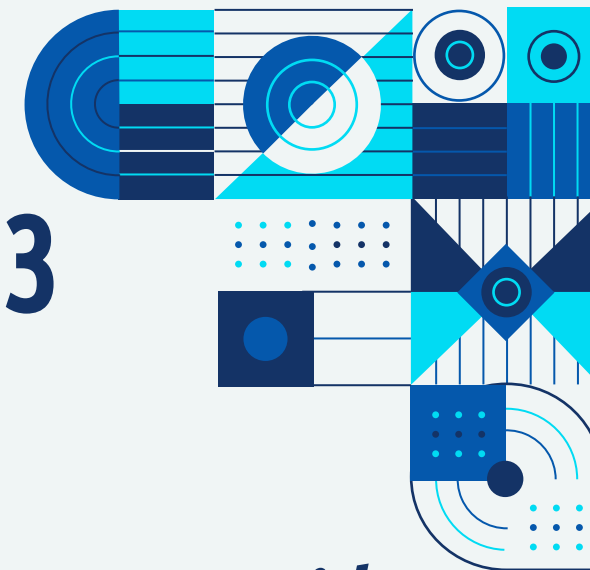
17 fév.

Rencontres de parents

Certains parents recevront prochainement un lien menant à un formulaire de prise de rendez-vous pour les rencontres de parents ciblées qui auront lieu le 17 février entre 18h30 et 21h.



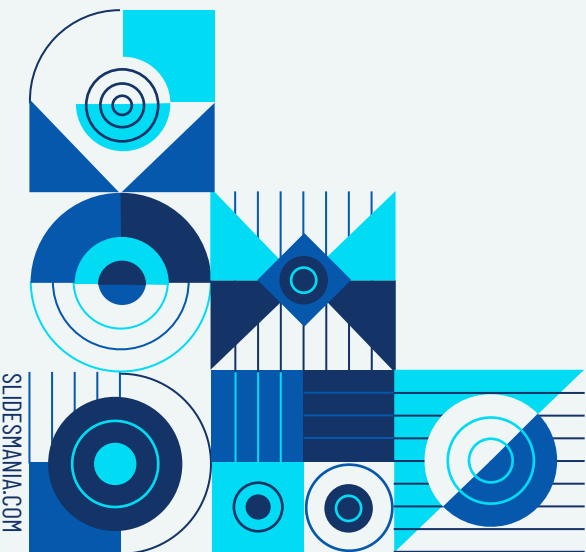
Réinscription pour 2022-2023



Pour tous les élèves du *Centre de services scolaire des Laurentides*

Pour plus de détails : https://drive.google.com/file/d/1F4yP2Tpe4H_z0xFKnHGKvIZAl9Z_tLJ9/view?usp=sharing

Notez que la réinscription de votre enfant à l'école se fera en ligne du **14 février au 1er mars 2022** inclusivement par le biais du [Portail Parents \(ici\)](#).





Choix d'école Demande extraterritoriale

Choix d'école (dérogation)

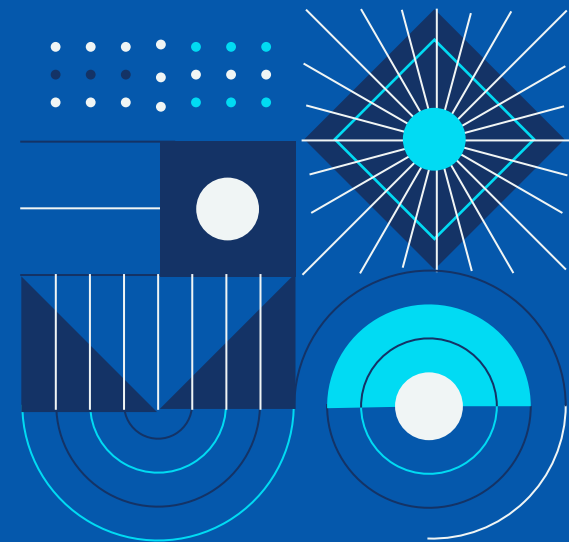
Le formulaire de choix d'école sera disponible sur le site internet du Centre de services scolaire (CSS) sous la section **Élèves / Choix d'école / Formulaire de choix d'école 2022-2023**.

Ce formulaire sera disponible du **14 février au 30 avril à 16 heures**.
Après cette date, il ne sera plus possible de faire de demande de choix d'école.

Demande extraterritoriale

Le formulaire de choix d'école extraterritorial sera disponible sur le site internet du CSS sous la section **Élèves / Choix d'école – Demande extraterritoriale / Formulaire de choix d'école extraterritorial 2022-2023**.

Ce formulaire sera disponible **à compter du 14 février**.



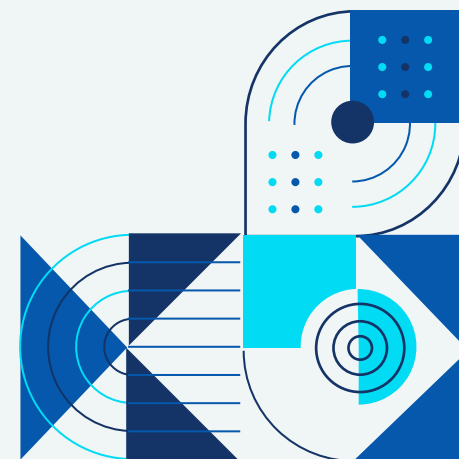
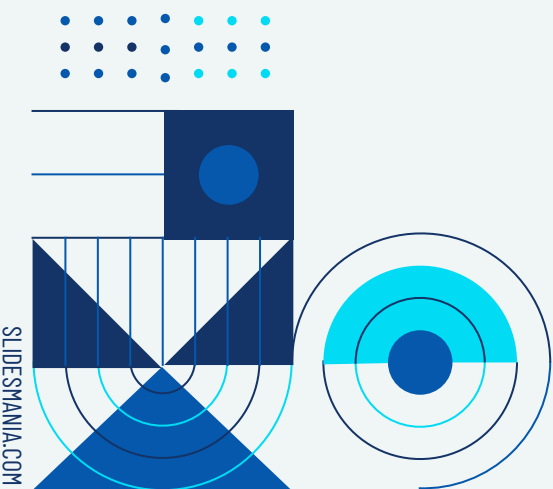
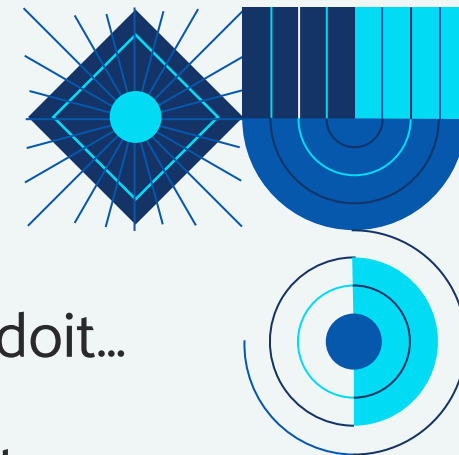
COVID - Élève positif

Si votre enfant obtient un résultat positif à un test de dépistage, il doit...

- Demeurer en isolement pendant **5 jours** (s'il est adéquatement vacciné)
- Demeurer en isolement pendant **10 jours** (s'il n'est pas adéquatement vacciné)

Pour un retour à l'école, votre enfant doit avoir obtenu **un résultat négatif à un test rapide AVANT de se présenter à l'école.**

Si vous êtes incapables de vous procurer un test, nous serons en mesure de tester votre enfant à l'école pour vérifier la possibilité de son retour à l'école.



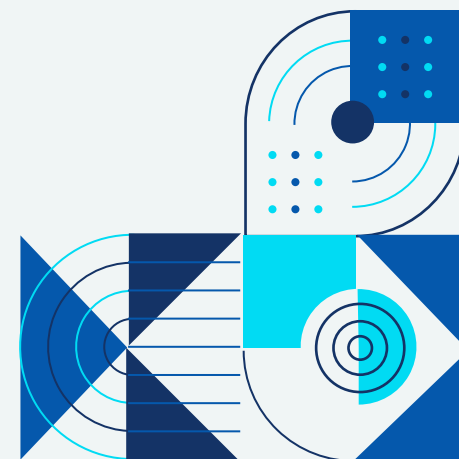
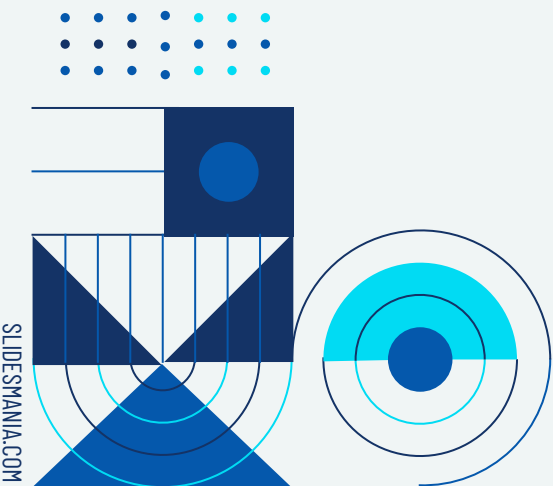
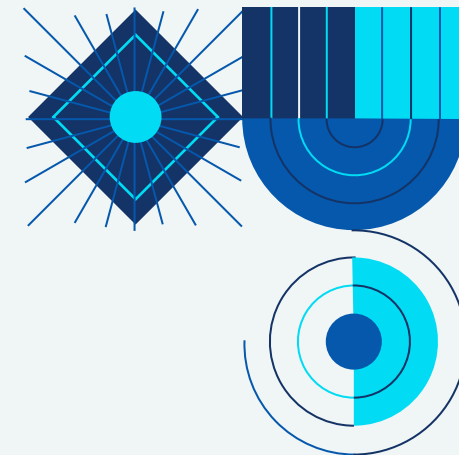
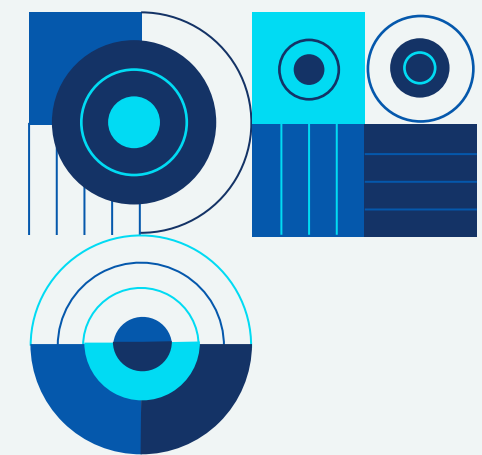
COVID - Membre de la famille positif

Nous vous rappelons que lorsqu'un membre de la famille immédiate obtient un résultat positif à la COVID, toutes les personnes habitant sous le même toit doivent s'isoler!!

- Isolement de 5 jours si adéquatement vacciné
- Isolement de 10 jours si non adéquatement vacciné

Il en va de la responsabilité de chaque famille de respecter les mesures d'isolement en vigueur pour diminuer la propagation du virus.

Pour plus d'informations : [cliquez ici](#)



COVID - Absences des élèves

La vague d'isolements dus à la COVID atteint actuellement des records!!
Plusieurs élèves doivent demeurer à la maison et poursuivre leurs apprentissages à distance.

Si votre enfant doit demeurer en isolement, vous devez

- **Vous assurer que votre enfant consulte les Classroom de ses enseignants pour y trouver le travail à effectuer et éviter les retards dans ses apprentissages.**
- Motiver ses absences sur Mozaïk Portail ou en appelant à l'école (il est possible de motiver l'absence pour plusieurs jours, selon la durée de l'isolement).

***Veuillez noter qu'aucun item personnel laissé à l'école (cahiers, vêtements, etc.) ne pourra être remis durant la période d'isolement.

Filles actives !

Tel qu'annoncé avant les vacances des fêtes, c'est avec bonheur que nous vous informons du retour de *Fillactive* après la semaine de relâche ! Une tournée des classes dans la semaine du 7 février sera faite afin d'informer les filles qui seraient intéressées à participer.

Les inscriptions auront lieu les 15 et 16 février. Le coût est de 25\$.

Les entraînements se feront sur l'heure du dîner à raison d'une ou deux fois par semaine. Il y aura un total de quatorze entraînements. La saison se terminera à la mi-mai avec la participation de nos jeunes filles à l'événement *Célébrations Fillactive 2022* (marche/course et autres activités).

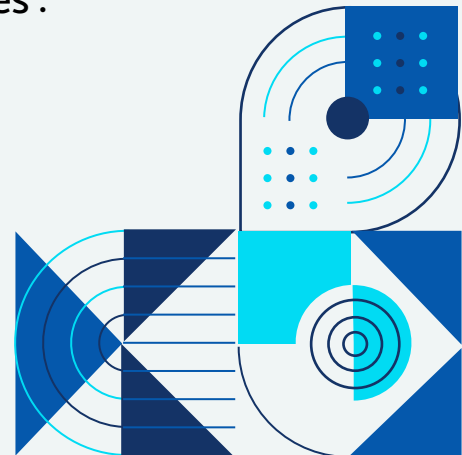
Si la situation sanitaire devait empêcher la tenue des activités, les filles seront remboursées.

Pour de plus amples informations, les élèves peuvent aller voir une des enseignantes responsables :

Marie-Hélène Gagné, Nancy Bill

Julie Meunier Catherine-Andrée Lamond

Véronique Labonté

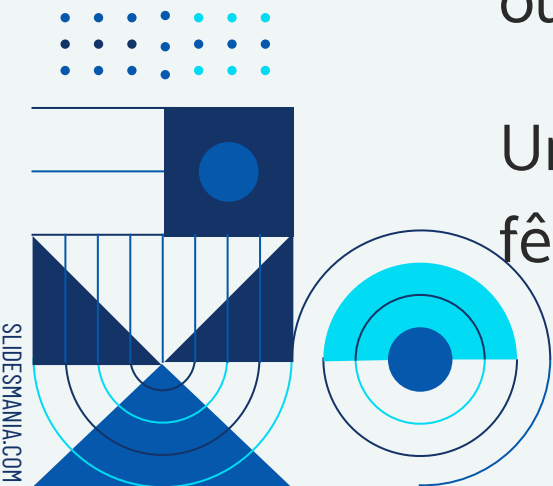
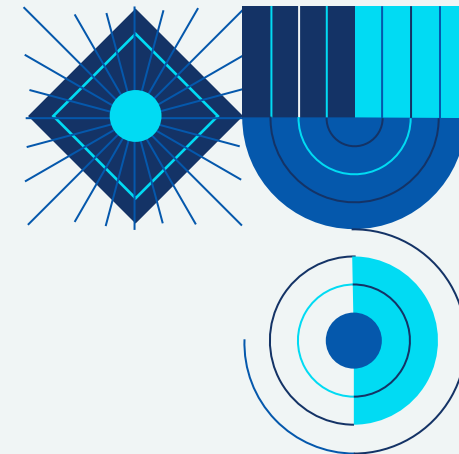
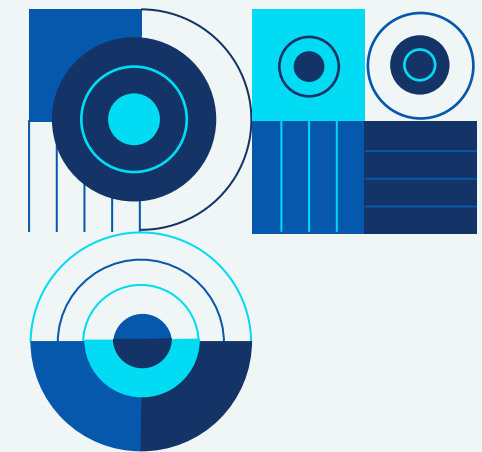


Journée thématique St-Valentin

Le lundi 14 février, une journée thématique aux couleurs de la St-Valentin sera organisée dans l'école.

Votre enfant est autorisé à porter un vêtement ROSE, ROUGE ou BLANC pour célébrer l'occasion.

Une multitude d'activités leur seront offertes pour célébrer la fête de l'amour!!





Stationnement aux abords de l'école

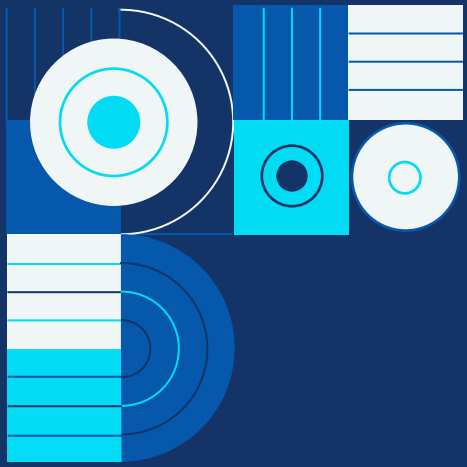
Nous vous rappelons qu'aucun parent n'est autorisé à circuler en voiture sur le terrain de l'école entre 8h30 et 9h30. Pendant ces heures, les autobus viennent déposer les élèves pour le début des classes.

Cette règle s'applique également aux parents qui transportent l'équipement de ski de leur enfant.

Entre 8h30 et 9h30, ainsi qu'entre 15h30 et 16h45, il est **obligatoire** d'utiliser le débarcadère sur la rue des Sommets.

Aucun parent n'est donc autorisé à attendre son enfant dans les différents stationnements de l'école dont celui des adultes.

Il en va de la sécurité de tous. Merci de votre collaboration.



Livraison de nourriture

Nous remarquons que certains élèves se font livrer de la nourriture des restaurants locaux en utilisant les services de livraison (ex. : Dordash, Livro, etc.)

Malheureusement, cette pratique n'est pas permise pendant les dîners des jours d'école puisque nous devons faire respecter la politique alimentaire à l'intérieur de l'établissement.

Cette restriction ne s'applique pas aux soirées d'activités ou aux entraînements parascolaires à l'extérieur des heures régulières d'école.



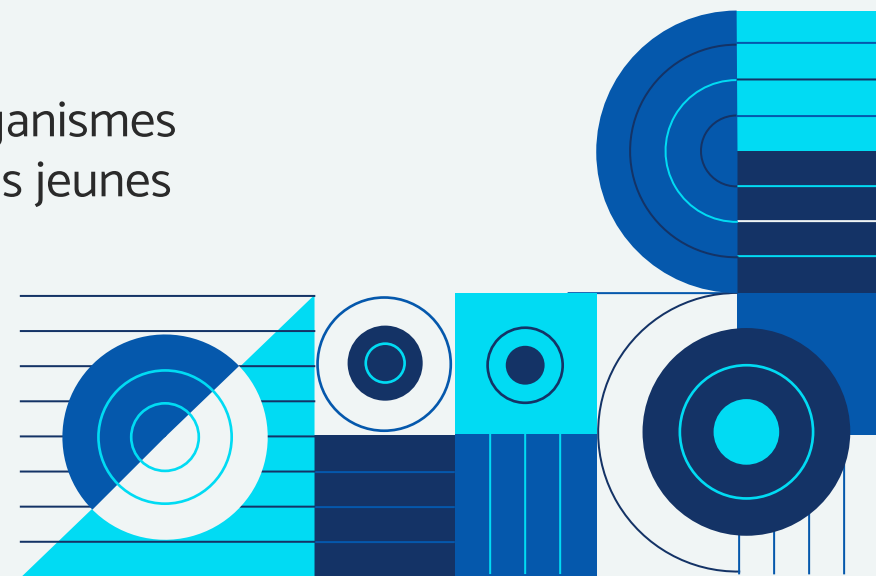
Un message de notre AVSEC

(Sylvain Bruneau - Agent de vie spirituelle et communautaire)

Merci de faire participer votre enfant à ce sondage des organismes
jeunesses concernant les services offerts et les besoins des jeunes
de la région

<https://forms.office.com/r/UFYXijQ34E>

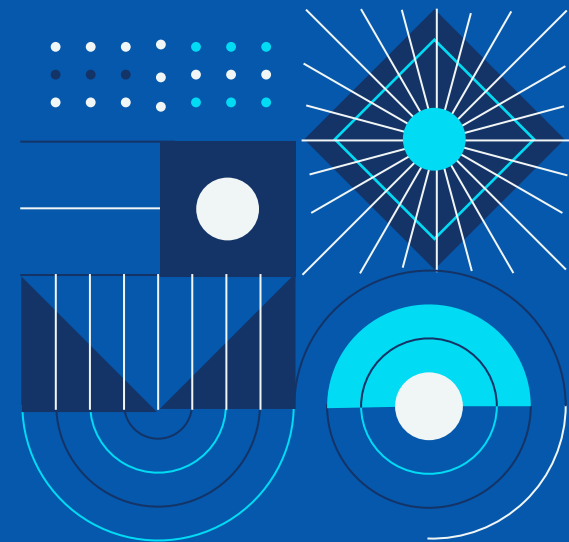
Répondez en grand nombre!
Date limite : 28 février 2022



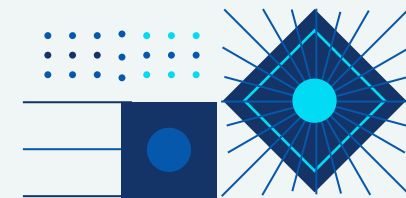
5 - Inscription au CÉGEP

[Orientation scolaire et professionnelle
\(cliquer ici\)](#)

Sylvain Bernard,
Conseiller d'orientation



Parce que vous faites une énorme
différence dans la persévérance de nos
jeunes...



DU 14 AU 18 FÉVRIER 2022
LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE
#JPS2022